

Le président

Paris, le 4 septembre 2025

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour la transmission de votre document présentant les modalités de la concertation continue du projet ORCHYDE de production d'e-méthanol à partir d'hydrogène renouvelable et bas carbone et de CO2 biogénique à Origny-Sainte-Benoite.

Les membres de la Commission, lors de la séance plénière du 3 septembre 2025, ont été informés des modalités envisagées.

Celles-ci prennent en compte une partie des recommandations figurant dans l'avis de la CNDP du 7 mai 2025, en particulier le maintien de l'ouverture du site Internet qui fournit au public une information quant à l'avancement du projet et permet un échange au travers de Questions/Réponses.

Ce site, dont toute actualisation peut être signalée au public via une alerte, publie également les conclusions de l'ILC RTE, avec en particulier la décision préfectorale du 1er juillet 2025 concernant le fuseau de moindre impact.

En l'absence d'une première réunion publique recommandée par la CNDP et au vu des interrogations nombreuses du public, formulées en début de concertation continue, il conviendra d'alimenter ce seul vecteur d'information et de dialogue en maintenant un délai de réponse court, n'excédant pas les quinze jours.

Les modalités transmises semblent adaptées à l'avancement du projet et à la durée prévisionnelle de la concertation continue. Il conviendra toutefois de veiller à faire le lien avec les enseignements issus de la concertation préalable, en proposant une information transparente sur les études détaillées, dès leur disponibilité, et des temps d'échanges sur les demandes de précisions du public consignées dans le bilan des garants.

Par principe de transparence, je vous informe que je publie votre note des modalités de la concertation continue et le présent courrier sur le site internet de la CNDP et vous remercie d'en faire autant sur votre site internet de la concertation continue.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Marc PAPINUTTI

Monsieur Antoine HUARD, directeur de Verso Energy
Madame Delphine PORFIRIO, directrice Concertation et Environnement RTE

Copie à :

Madame Catherine JACQUART, garante CNDP